

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article775>

Débats et prises de positions avant l'examen de la loi
"Grenelle 1"

Le Grenelle doit se faire dans les têtes, pas que dans les textes !

- Actualités - Actualité -

Date de mise en ligne : mardi 23 septembre 2008

Description :

Un communiqué de France nature environnement (FNE) en vue de la rencontre du mardi 23 septembre entre Jean-Louis Borloo et tous les acteurs du Grenelle de l'environnement. FNE publie également un rapport sur l'année écoulée à l'occasion du premier anniversaire du Grenelle.

Site de l'Association Adéquations

Ce mardi 23 septembre 2008, Jean-Louis Borloo, en présence de 4 Secrétaires d'Etat, dont Nathalie Kosciusko-Morizet, réunira tous les acteurs du Grenelle de l'environnement, au 20 avenue de Ségur, de 9h30 à 12h30. Retour sur un an d'actions par FNE.

Pour Sébastien Genest, Président de FNE :

« Le Grenelle de l'environnement est au milieu du gué : des négociations importantes ont eu lieu mais des changements concrets dans la vie des français se font encore attendre. Pour demain, la feuille de route de FNE est claire : mettre le Grenelle dans les têtes et pas que dans les textes. Le succès du Grenelle ne dépend pas que du poids de lois et de décrets qui auront été écrits ! Le succès du Grenelle dépend de l'investissement de chacun. Le Grenelle sera le Grenelle de toute le monde ou le Grenelle de personne. »

Un an après : qu'est ce qui va mieux ?

1° Un élan de société : le Grenelle a imposé l'environnement dans les médias, dans les débats politiques, dans les campagnes électorales, dans les stratégies d'entreprises, dans les universités et dans les discussions de famille.

2° Des victoires importantes :

- ▶ Suspension de la culture du MON 810
- ▶ Abandon du projet de mine d'or en Guyane
- ▶ création de lignes TGV
- ▶ Plan Ecophyt 2018 pour la réduction des pesticides
- ▶ Mission d'expérimentation de la trame verte et bleue en Alsace
- ▶ Absence de remise en cause de la loi littoral
- ▶ Progression du bio dans les cantines
- ▶ Deux projets de lois qui constituent une bonne base de départ pour les débats parlementaires
- ▶ Création d'un Bonus Malus automobile

3° Un nouveau dialogue environnemental : Le Grenelle correspond à une reconnaissance du rôle, de l'expertise et du sérieux des associations de défense de l'environnement. Ainsi, un nouveau dialogue environnemental s'est noué entre tous les acteurs concernés.

Un an après : qu'est ce qui ne va toujours pas ?

1° Le Grenelle n'a pas permis de mettre un coup de frein sur des projets irrationnels déjà en cours : aéroport de Notre Dame des Landes, A65 Langon Pau, GCO Strasbourg...

2° Le Grenelle suppose une réforme fiscale qui est encore en débat : cafouillage, recadrage...l'affaire du Bonus/Malus démontre que le principe d'une fiscalité écologique neutre n'est pas encore compris. Par ailleurs, FNE souhaite que le dossier relatif à la contribution climat-énergie avance enfin.

3° Le Grenelle n'a pas encore fait progresser la responsabilité environnementale des entreprises :

- ▶ extension de la loi NRE,
- ▶ développement de l'investissement socialement responsable
- ▶ contrôle de la sincérité des plans de développement durable
- ▶ véritable co-régulation de la publicité verte
- ▶ responsabilité des sociétés mères

Le Grenelle doit faire évoluer les stratégies de développement durable des entreprises.

Télécharger le dossier

[Le Grenelle de France nature environnement : un an d'action](#)

(14 pages, PDF 3,5 Mo)

Post-scriptum :

- ▶ Sur le site d'Adéquations : voir notre rubrique [Grenelle de l'environnement](#)